Les persécutions contre les Arméniens

Londres, 28 mars. — Le correspondant du *Daily News* à Constantinople est informé que huit Arméniens, récemment condamnés, ont été exécutés. Trente-deux autres Arméniens, dont quatre prêtres, ont été emprisonnés à Constantinople.

Sept maisons incendiées

Châlons-sur-Marne, 28 mars. — Un incendie considérable a détruit sept maisons à Cernay-en-Dormois. Les pertes sont garanties par des assurances.

Les causes de l'incendie sont inconnues. Il n'y a eu aucun accident de personne.

Un complot aux Philippines

Madrid, 28 mars. — Une dépêche privée de Manille annonce que la gendarmerie a surpris, dans une maison, quatre-vingts séparatistes armés, qui préparaient un coup de main.

Les séparatistes opposèrent une vive résistance et les gendarmes firent usage de leurs armes. Dix séparatistes furent tués, trois blessés et les autres furent faits prisonniers. Trois gendarmes ont été blessés également. Les fortifications des ports sont renforcées en prévision d'un coup de main par mer.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les massacres d'Arménie. — Conférence par le R. P. Ludovic, missionnaire apostolique à Karpouth (Arménie). — La conférence sur les massacres d'Arménie, donnée, lundi soir, à Maison des Œuvres, a présenté un vif intérêt.

Le R. P. Ludovic, missionnaire apostolique à Karpouth, a été le témoin, pendant de longs mois, d'atrocités sans nombre, d'affreuses tueries, de crimes révoltants, et c'est avec des accents encore troublés par ces tristes et désolants souvenirs, qu'il raconte toutes les phases de la période sanglante.

M. le chanoine Chabi présidait la réunion. Après avoir salué dans le vaillant Frère Mineur le champion de la civilisation chrétienne et française en Orient, M. le Supérieur de l'institution N.-D. des Victoires explique en quelques mots le sujet de la conférence et le but que se propose d'atteindre le R. P. Ludovic.

Puis il donne la parole à ce dernier.

Dépouillé de tous les artifices d'une parole trop imagée, le récit du conférencier a, dans sa simplicité même, quelque chose de profondément émouvant et qui provoque la pitié.

Comment éclata le conflit entre Turcs et Arméniens? Le R. P. Ludovic donne cette explication: en 1878, l'Europe imposa au Sultan les réformes demandées par les Arméniens et particulièrement la liberté de conscience, le droit aux emplois publics, etc.

Le Sultan promit tout ce qu'on lui demanda mais ensuite il ne mit à exécution aucune des clauses du traité. De là mécontentement des Arméniens qui réclamèrent le droit commun.

Les justes prétentions de ces derniers furent le prétexte de vexations continuelles, de mesures arbitraires et enfin de massacres.

Le conférencier ne s'attarde pas à rechercher si d'autres questions secondaires viennent se greffer sur les causes principales, il entre de suite dans le vif de son sujet, en traçant un tableau exact des horribles faits qui se sont déroulés dans toutes les provinces arméniennes.

Des dossiers, remplis de crimes imaginaires, commis par des Arméniens, étaient envoyés journellement à Constantinople et ailleurs, à fin de mal disposer les autorités contre les chrétiens.

La nomination d'un gouverneur particulièrement autoritaire précipita le conflit.

Le 1er novembre 1895 commencèrent dans différents endroits les massacres des Arméniens.

Dans une cité importante, vers midi, des musulmans sortirent en foule des mosquées, le fusil à la main, et protégés par les troupes régulières, firent le siège des quartiers chrétiens en tirant et massacrant tout sur leur route.

Dans une certaine maison, une trentaine de pères de famille se trouvaient réunis avec leurs femmes et leurs enfants.

Les bourreaux commencèrent par enchaîner les hommes puis ils massacrèrent sous leurs yeux tous les membres de leurs familles. Après quoi les malheureux furent égorgés eux-mêmes.

Un prêtre catholique qui refusait énergiquement de renier sa foi fut crucifié vif par les musulmans.

Les Turcs, des soldats turcs arrêtaient bien vite les pauvres habitants qui étaient tentés de fuir.

Les Arméniens affolés, se réfugiaient en foule dans les couvents des Franciscains où ils trouvaient asile et protection sous le drapeau de la France.

Dans les bourgs et les villages, des scènes plus atroces peut-être encore se répétaient d'heure en heure. Ici, une jeune mère tenant dans ses bras deux jeunes enfants, voit ces chers petits êtres coupés en morceaux, devant elle, parce qu'elle persiste héroïquement à répéter comme les martyrs des premiers siècles de l'Eglise : Je suis chrétienne!

Dans plusieurs endroits, les prêtres sont enduits de pétrole et brûlés ensuite sur les places publiques.

A Norfa, trente jeunes filles se jettent dans un fleuve pour ne pas tomber entre les mains des soldats turcs.

A Karpouth, résidence du R. P. Ludovic, les massacres ont revêtu un caractère particulièrement odieux.

On pourrait citer un nombre incalculable d'exemples de forfaits sans noms commis sous le couvert d'une prétendue légalité. Mais, dit le conférencier, tous les massacres se ressemblent, car tous ont pour auteurs les mêmes hommes haineux, fanatiques et sanguinaires.

Ils durèrent trois longues années avec des moments, hélas! bien courts d'accalmie.

Pendant ce laps de temps environ un demi-million de victimes périrent au milieu de tortures inouies.

Il ne reste plus aujourd'hui, dans toute les possessions arméniennes que ruine et désolation.

Plusieurs fois, grâce à l'intervention des autorités françaises, de plus graves massacres furent évités.

Les religieux qui ont miraculeusement échappé à la mort ont aujourd'hui à refaire entièrement l'ouvrage fruit de longues années d'efforts laborieux.

Sans se décourager, ils se sont remis à l'œuvre, sachant bien, dit le R. P. Ludovic, que les catholiques d'Occident ne les abandonneront pas.

Pour relever les missions autrefois florissantes et aujourd'hui entièrement détruites les ressources font défaut. Il est nécessaire que les catholiques de France qui ont à cœur de voir se propager l'influence salutaire de leur pays en terre étrangère viennent en aide aux pauvres missionnaires.

En terminant le conférencier, supplie éloquemment les assistants de se montrer généreux envers les pauvres orphelins, les veuves, les vieillards, qui attendent de notre patrie « le morceau de pain, le vêtement, et la maison pour les abriter. »

Des applaudissements ont salué à différentes reprises les paroles émues de sympathique conférencier.

Il a pu s'apercevoir, nous en sommes certains, qu'il avait intéressé l'esprit et touché le cœur des assistants.

Les funérailles de M. Frédéric Chapé, commissaire de police. — Lundi matin, à neuf heures, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Frédéric Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue St-Joseph, par M. l'abbé Thomassin, vicaire de la paroisse.

A la suite du clergé marchaient des agents de police et de la sûreté portant quatre magnifiques couronnes, offertes par le commissaire central et les commissaires d'arrondissement, le personnel de la police, les secrétaires de police et la police de sûreté.

Sur le cercueil avait été déposé l'uniforme du défunt. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Petit, juge de paix du canton Nord, Cordier, commissaire de police à Lille; Villon, commissaire de police à Roubaix et Seguin, chevalier de la Légion d'honneur, commissaire de police de Croix.

Le deuil était conduit par le beau-père du défunt; une double haie d'agents, sous la conduite des sous-inspecteurs Prouvost et Deffrenne, escortait le corbillard.

Dans la foule très nombreuse nous avons remarqué: MM. Delalé, juge d'instruction, Barroyer, commissaire central de Roubaix; Rouillé, commissaire central de Tourcoing; Brogne, commissaire de la sûreté à Lille; Squives, Leconte, commissaires de police à Roubaix; Besson, commissaire de police à Tourcoing; Dudot, commissaire spécial; Marius Chene, commissaire spécial adjoint à Tourcoing; Desouter, ancien commissaire de police à Roubaix; Gasser, ex-commissaire central à Lille; Lefebvre, ancien inspecteur à Lille; Poilvez, lieutenant de gendarmerie; Mouy, capitaine douanes; Pettier, directeur de l'octroi; Huberi, commandant des pompiers; Vasseur, bibliothécaire à Tourcoing; Trannoy, ancien adjoint; Achille Dujardin, conseiller municipal de Roubaix; des délégations de la gendarmerie, de la douane, de la police et de la sûreté avec M. Octave Huyghe, inspecteur; des délégations de l'octroi et de la police de Tourcoing.

Le service a été célébré par M. l'abbé Thomassin et l'absoute donnée par M. Chavatte. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à Lille, où il a été inhumé au cimetière de l'Est.

Sur la tombe, M. Barroyer, commissaire central de Roubaix, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, j'éprouve un sentiment de profonde douleur, en venant, au nom des commissaires de police présents autour de cette tombe, rendre un hommage à la mémoire du bon collègue, de l'ami dévoué que nous pleurons aujourd'hui; permettez-moi de vous dire brièvement ce qu'il a été, dans sa trop courte existence.

» Frédéric Chapé, naquit à Paris en 1844; ses études terminées, il s'occupa d'abord de comptabilité, puis il paya sa dette à la patrie, qu'il servit pendant sept années, après lesquelles il se retira avec le grade de sous-officier.

» Ensuite, Chapé fut, pendant plusieurs années, comptable dans l'une des maisons les plus importantes de la région du Nord; il renonça à cet emploi, pour devenir secrétaire du commissariat central de Lille, et, en 1884, il fut nommé commissaire de police à la suite de brillants examens.

» Il occupa successivement, et avec distinction, les postes de Bourbourg, Calais, Provins, Moulleur, et enfin le 4e arrondissement de Roubaix, où sa carrière vient d'être brusquement interrompue, par une de ces terribles maladies qui ne pardonnent pas, et qu'il a supportée, pendant dix mois, avec un courage qui ne s'est jamais démenti.

» Chapé est mort, Messieurs, sur la brèche, comme les braves, et au moment où il allait être élevé à un classe supérieure, en récompense de ses bons et loyaux services; la Providence en avait décidé autrement; il faut s'incliner.

» A Roubaix, comme dans ses postes précédents, Chapé ne laisse que d'excellents souvenirs; il a constamment exercé ses fonctions, pénibles et difficiles, délicates toujours, avec un tact remarquable, une activité très grande et une bienveillante fermeté qui lui ont valu la haute estime de nos chefs, la sympathie et le respect de tous ceux qui l'ont connu, ainsi que l'amitié sans réserve de ses collègues, pour l'aménité de son caractère et l'empressement avec lequel il arrivait à leur être agréable.

» Chapé ne fut pas moins bon époux que bon fonctionnaire, et c'est avec des sanglots dans la voix, que sa veuve inconsolable, qui l'a soigné avec un dévouement sans égal, nous disait, le jour même de sa mort, combien avait été pénible la suprême séparation.

» Cher ami, au moment de vous quitter, je vous dis au revoir, au nom de tous, et je vous donne l'assurance que votre souvenir restera gravé dans nos cœurs et que nous garderons fidèlement la mémoire de l'ami que nous avons perdu.

» J'adresse à votre veuve éplorée, ainsi qu'à toute votre famille, l'expression la plus vive de nos douloureuses condoléances. Au revoir! »

Ces paroles ont produit sur l'assistance la plus vive impression. A midi et demi la cérémonie prenait fin.

Les réunions de l' « Union Sociale et Patriotique ». — Une assemblée générale de tous les adhérents se tiendra dans chacune des sections de Roubaix, le samedi 2 avril, à 8 heures et demie du soir.

Ordre du jour: Choix du candidat à l'élection législative du 8 mai, pour la circonscription comprenant les cantons de Roubaix-Nord, Roubaix-Est et Wattrelos.

La station de carême à Saint Martin. — Le succès des prédications du R. P. Joseph ne s'atténuit pas; bien au contraire, à mesure que la station de carême approche de sa fin, son auditoire se presse plus nombreux autour de sa chaire apostolique. Poursuivant son plan d'instructions pratiques sur la vie chrétienne, il a repris lundi soir son sujet de dimanche, le salut, et a montré le peu de fondement des deux principales objections généralement soulevées à propos de cette importante affaire: la multiplicité des œuvres exigées des chrétiens pour sauver leur âme et les difficultés que présente leur accomplissement.

Dans la première partie de son instruction il a montré que les obligations imposées aux hommes pour assurer leur salut se réduisent à l'observation de quelques commandements peu nombreux et que la morale évangélique avant considérablement simplifié les prescriptions de l'ancienne loi.

Dans la deuxième partie, le R. P. Joseph a fait ressortir la facilité des œuvres requises pour le salut, en montrant qu'un chrétien étant soutenu et aidé dans leur accomplissement par l'exemple de Jésus-Christ et par les secours de toutes sortes que sa grâce procure à la faiblesse humaine, l'homme, a-t-il fait remarquer, trouve aussi un mobile puissant pour accomplir son salut, dans la considération du bonheur éternel qui lui est réservé s'il est fidèle à observer les commandements et du malheur irréparable qu'il se prépare dans le cas contraire.

C'est par cette dernière considération, présentée en un tableau saisissant, qu'il a terminé en engageant ses auditeurs à se préoccuper sérieusement et à travailler sans défaillance à la grande affaire de leur salut.

Un drame passionnel rue Daubenton. — Il y a deux mois environ, les époux Narcisse Caby, demeurant rue Marquisat, se séparèrent d'un commun accord, à la suite d'une querelle de ménage. La femme, née Juliette Cravatte, perlieuse, âgée de quarante-trois ans, s'en alla à cette époque habiter un garni à l'estaminet Hallaert, rue Dronot.

Dimanche soir, Narcisse Caby, apprêteur, âgé de quarante-sept ans, après bien des recherches, rencontra sa femme à l'estaminet Vandewynckele, rue Daubenton, 95.

Au cours de l'entrevue qu'il eut avec elle, Caby lui demanda de reprendre la vie commune; comme elle refusait en lui objectant qu'il l'avait mise à la porte lors de la séparation, le mari trompé, puis, saisissant son couteau, il se précipita sur la malheureuse et lui plongea son arme dans le sein gauche, la lame heureusement n'avait pas pénétré bien profondément et la blessure ne fut pas aussi grave qu'on aurait pu le craindre.

A la vue du sang, Narcisse Caby prit la fuite. Quant à sa femme, elle reçut les soins de M. le docteur Montaigue, qui avait été mandé aussitôt. Peu de temps après, elle put regagner son domicile.

La police est à la recherche du coupable.

Une agression nocturne. — Un homme frappé d'un coup de couteau. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure, Adolphe Lefebvre, potassier chez M. Binet, à Tourcoing, allait rentrer chez lui, en compagnie de Arthur Laurent, ajusteur, âgé de vingt-six ans, de Hélène Clarboet, journalière, âgée de vingt-deux ans, et de plusieurs amis.

Arrivés à proximité de son domicile, rue Rollin, ils furent, sans raison ni raison, attaqués par sept ou huit jeunes hommes d'une vingtaine d'années. En voulant se défendre, Adolphe Lefebvre, âgé de 43 ans, reçut à l'omoplate gauche un violent coup de couteau qui, après avoir traversé les vêtements, lui entra dans les chairs à une profondeur de plusieurs centimètres.

Au même moment, Hélène Clarboet et Arthur Laurent furent frappés à la figure à coups de casse-tête. Aux cris poussés par les blessés, les agresseurs prirent la fuite, abandonnant plusieurs casquettes.

Adolphe Lefebvre perdait le sang à flots; il fut conduit par ses amis à son logement, chez M. Vanteneghem, cabaretier. La malheureuse victime fut étendue sur un matelas dans une cuisine tandis qu'on allait quérir M. le docteur Montaigue qui s'empressa d'accourir et prodigua les premiers soins au blessé.

Adolphe Lefebvre était si faible qu'il n'a pu se lever de toute la journée; son état, quoique grave, n'inspire pas de sérieuses inquiétudes. Quant aux autres victimes de l'agression, elles ont également reçu les soins de M. le docteur Montaigue; elles n'ont pu se rendre à leur travail, toutefois leurs blessures sont moins graves.

M. Villon, commissaire de police du premier arrondissement, s'est rendu auprès des blessés pour commencer son enquête.

La fin de la grève de l'établissement Henry Ternynck et fils. — La grève des tisserands de l'établissement de MM. Henry Ternynck et fils, fabricants, boulevard de Fourmies, peut être considérée dès maintenant comme terminée.

Il ne restait plus, dans la journée de lundi, que quelques ouvriers qui n'avaient pas repris le travail.

Wasquehal. — *Un vol audacieux.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, un vol qui dénote une grande audace a été commis au domicile de M. Louis Meurisse, concierge et chauffeur de la distillerie agricole de Wasquehal, qui est située sur la route de Marcq-en-Barœul, près le cimetière.

Après avoir escaladé la plate-forme des bureaux de la distillerie, les malfaiteurs ont pu arriver à la fenêtre d'une chambre; ils ont enduit de savon noir un des carreaux et l'ont ensuite brisé; ils purent ainsi faire tourner l'espagnolette du chassis et pénétrer dans la maison. Ils mirent alors en devoir de fouiller la maison de fond en comble; ils enlevèrent une tirelire contenant environ cinquante francs, une somme de huit francs qu'ils trouvèrent dans un meuble de la salle à manger, et, de plus, quatre chemises d'homme et une paire de draps de lit.

Les époux Meurisse se sont aperçus de ce vol lundi matin, en se découchant. Les malfaiteurs ont poussé l'audace jusqu'à confectionner un mannequin avec des vêtements de Mme Meurisse et l'ont perché sur une voiture à bras (dite bataudeuse) remisée dans la cour de l'usine; ils ont enduit de matière fétide la porte d'entrée de la maison.

Les époux Meurisse, qui n'ont rien entendu, ont déposé une plainte au garde Wanin.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête et, jusqu'à present, on ne possède aucun indice pouvant aider à découvrir les coupables.

Un vol audacieux. — Un vol qui dénote chez son auteur une audace inouïe, s'est produit dimanche au hameau du « Capreau. »

Vers sept heures du soir, M. Henri Picavet-Ferret, cultivateur, constatait la disparition d'une somme de 49 francs renfermée dans un meuble de sa chambre à coucher.

En même temps le domestique de la ferme s'apercevait, lui aussi, que treize francs lui avaient été derobés dans la poche d'un vêtement pendu dans sa chambre.

Pour pénetrer dans la ferme, le hardi voleur avait pratiqué un trou dans un mur en platras, opération assez facile, vu l'état de vétusté avancée des bâtiments.

La gendarmerie prévenue a ouvert une enquête.

Flers-Breucq. — *Le vol de la ruelle de Neuville.* — Dans le cours de la journée de lundi, la gendarmerie de Roubaix a repris la suite de l'enquête commencée la veille au soir. Pour compléter ce que nous avons dit hier sur les alliées et venues de la fille Pennel, nous ajouterons que les voleurs étaient déjà dans la maison quand elle y rentra la première fois; mais rien d'anormal ne vint éveiller son attention, rien que les aboiements d'un chien qu'elle ne remarqua pas.

De leur côté, les voleurs paraissent avoir été effrayés en entendant rentrer quelqu'un et on croit qu'ils ont à moment-là brisé les deux carreaux de la fenêtre de la chambre à coucher pour se ménager une issue.

Le départ de la jeune fille à la ferme Selosse leur permit de continuer leurs recherches.

Pour terminer, une simple coïncidence: un vol fut commis, on s'en rappelle, il y a quelques semaines, au bourg de Flers, chez les époux Dhellemmes. Un des voleurs, d'après le témoignage d'un enfant de dix ans, portait une grande barbe; la fille Pennel, celle aussi, a remarqué qu'un des deux hommes qui l'ont bousculée avait une longue barba. Ne serait-ce pas le même individu qui aurait operé à Flers et au Breucq? L'enquête éclaircira sans doute ce mystère.

Lys. — *La mort de M. Edouard Parent, ancien maire.* — M. Edouard Parent a succombé lundi, à une heure de l'après-midi, aux suites de la chute qu'il fit dans la nuit de mercredi à jeudi dernier.

M. Edouard-Auguste Parent était né à Lannoy le 2 mars 1829 et appartenait à une ancienne famille de la ville.

Il se livra de bonne heure au négoce, et ne le quitta que vers l'année 1883.

Retiré des affaires, il vivait en paisible rentier lorsque, le 2 novembre 1887, ses concitoyens le portèrent à la tête de la ville. Il succédait comme maire à M. Mulliez-Dewatty.

M. Edonard Parent était un républicain libéral; dans son administration, il se fit remarquer par ses soins vigilants et les économies qu'il apporta dans les budgets. Ce fut à cette époque qu'il fut question de transférer la gendarmerie à Ilem.

M. Edonard Parent quitta ses fonctions de maire en mars 1892.

Au moment des décrets, il fut nommé suppléant du juge de paix du canton de Lannoy et pendant ces dernières années, il s'était retiré à Lys. Il faisait partie de la délégation cantonale de l'instruction primaire du canton de Lannoy.

Depuis sa chute, M. Edonard Parent n'avait pas repris connaissance. Il manche, vers neuf heures du soir, une forte fièvre se déclarait et, à deux heures du matin, le malade entrait en agonie. Après avoir reçu le sacrement de l'Extrême Onction des mains de M. le curé de Lys, il s'éteignait doucement à une heure de l'après-midi.

Ses funérailles auront lieu, jeudi matin, en l'église de Lys.

Pour les vacances de Pâques, la fabrique d'articles de voyage **Soyez père**, à Lille, met en vente un choix considérable de malles, caisses et serviettes pour pensionnaires. La maison se charge des réparations. 29273-1408

Communications

MESSIEURS LES HORTICULTEURS, fleuristes et marchands de couronnes de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons sont priés d'assister à la réunion trimestrielle qui aura lieu le mercredi 30 mars, à huit heures précises; à cette réunion sera faite la distribution des brochures «la défense des fleurs».

WATTRELOS

« Union sociale et patriotique. » — Une assemblée générale de tous les adhérents se tiendra dans chacune des quatre sections, le samedi 2 avril, à huit heures et demie du soir, pour procéder au choix du candidat à l'élection législative du 8 mai, pour la circonscription comprenant les cantons de Roubaix-Nord, Roubaix-Est et Wattrelos.

La société de gymnastique « La Gauloise » informe les gymnastes qu'il n'y aura pas de répétition mardi 29 mars; elle prie les sociétaires de ne pas manquer à la répétition de vendredi, car une nouvelle série de mouvements [illegible] seront mis à l'étude.

TOURCOING

Les avis pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçus au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la succursale de Tourcoing, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

C'est avec une vive émotion que nous annonçons à nos lecteurs la mort de notre collaborateur M. L. Guilbert, emporté soudainement par une rupture d'anévrisme.

M. Guilbert revenait de sa tournée journalière à Menin, lundi vers trois heures de l'après-midi, quand, en traversant l'un des ponts jetés sur la Lys, il s'affaissa tout à coup. Des passants le relevèrent et le transportèrent dans une maison voisine où un prêtre, prévenu en toute hâte, lui donna l'absolution *in extremis*.

Tous les soins qu'on lui prodigua restèrent vains et M. Guilbert rendait bientôt le dernier soupir.

La police de Menin, prévenue de l'incident, fit transporter le cadavre au Lazaret, où, par les soins délicats et bienveillants de M. le commissaire et de notre confrère M. Vanhée, à qui nous exprimons ici nos remerciements, les derniers devoirs ont été rendus à la dépouille mortelle de M. Guilbert.

Nous avons eu, en M. L. Guilbert, pendant de longues années, un collaborateur laborieux, d'un dévouement à toute épreuve. C'était un infatigable et sa longue existence, (M. Guilbert était dans sa 72 année) a été entièrement consacrée au travail. Il est mort sur la brèche. Aussi nous tenons à accorder un souvenir ému à cet homme de bien et nous offrons au fils de M. Guilbert, que ce deuil plonge dans la douleur, nos sentiments de profonde sympathie.

J. P. L.

La nouvelle gare. — Nous revenons encore sur cette question, qui intéresse d'ailleurs vivement le public tourquennois, parce que de nouveaux renseignements nous sont parvenus qui nous permettent d'espérer la réalisation du projet dans un délai plus rapproché que nous ne l'avions cru d'abord.

La question de l'agrandissement de notre gare principale date de bien des années déjà, mais c'est surtout depuis cinq ans que la Compagnie des chemins de fer du Nord l'a prise en plus sérieuse considération.

Un premier avant-projet avait été dressé en 1893, un autre en 1895; tous deux durent être abandonnés sur les réclamations, très justifiées d'ailleurs, que la ville de Tourcoing a opposées.

Enfin, l'avant-projet de 1897 a reçu l'approbation du Conseil municipal, ainsi que nous l'avons annoncé en son temps, et une convention a été passée, il y a huit ou neuf mois, entre la Ville et la Compagnie.

Le Conseil des Ponts-et-Chaussées a été ensuite appelé à se prononcer sur le projet; il a donné un avis favorable.

Voilà à quel point en sont actuellement les formalités.

Il y aurait lieu maintenant à procéder à la mise à l'enquête d'utilité publique, puis le gouvernement statuera sur la convention intervenue.

On sait que, d'après cette convention, la Ville s'engage à reprendre pour 1,100,000 fr. de terrains qui seront affectés, en partie, aux nouvelles voies d'accès à ouvrir devant la gare projetée, et qui, pour l'autre portion, seront revendus aux particuliers.

Dans ces conditions, si on apporte toute diligence désirable, les travaux de la nouvelle gare pourraient donc commencer dans un délai relativement restreint, à moins toutefois que les résultats de l'enquête n'apportent des entraves inattendues.

Succès scolaire. — Nous apprenons que M. Georges Poilet, fils de M. Charles Poilet-Cauliez, vient de subir avec succès devant la Faculté de Paris les épreuves du baccalauréat ès-lettres (Philosophie 2e partie).

Résultats d'adjudication. — Il a été procédé, lundi après-midi, à l'adjudication de travaux communaux. Les travaux à exécuter étaient répartis en deux lots: 1° Chemin vicinal ordinaire n° 9, dit des Carliers: Remaniement de la chaussée pavée sur une longueur de 349 mètres.

2° Chemin vicinal ordinaire n° 19, dit de Roncq. Construction en pavage sur une longueur de 330 mètres.

M. Aug. Delannoy a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 8,00 0|0.

La chasse aux fraudeurs. — Nous avons annoncé hier qu'une voiture chargée de marchandises de contrebande était passée hier au bureau de la Marlière. Voici les faits tels qu'ils se sont passés:

La voiture arrivait au trop au bureau et le conducteur ralentit le pas de son cheval comme s'il allait s'arrêter. Le brigadier s'avança pour procéder à la visite, mais à ce moment le conducteur cingla son cheval qui partit au galop dans la direction de Tourcoing.

Plusieurs coups de feu furent tirés après le cheval, mais il ne fut pas atteint.

Quelques douaniers se mirent à la poursuite de l'attelage, mais arrivés à Croix, ils le perdirent de vue.

Mouvaux. — *Pour l'œuvre de l'hospice.* — Une quête faite à la société des Bérets-Clubs, établie chez Adolphe Honnel, estaminet du Tonkinois, a produit 83 fr. 60.

Un autre chez M. E. Carpentier, 1 fr. 60; le produit des troncs, 6 fr. 65; une personne généreuse, 5 fr.

LE DRAME SANGLANT

DE LA CROIX-ROUGE

Voici de nouveaux détails sur quelques points du récit de ce terrible drame que nous avons publié hier:

Comment la victime avait passé la soirée de dimanche

D'après les renseignements que nous avons recueillis Moïse Stael avait, dimanche soir, joué une partie de fléchettes à l'estaminet tenu par M. Delchanvre avec le propriétaire de l'établissement, ainsi que M. Bertrand fils de l'instituteur de la Croix-Rouge et Scheppens. Ayant même perdu la partie, il dit à ses camarades: « Vous avez gagné parceque j'étais « en bu »; sinon vous ne m'auriez pas battu.«

Il sortit de l'estaminet Delchambre quand les agents Boulois et Flipo passèrent pour faire la retraite. Un moment après il passa au *Sapeur-Pompier*, en compagnie, prendre un dernier verre.

Un point mystérieux

Que s'est-il passé exactement alors? De nombreuses versions circulent à ce sujet.

Voici celle que nous donne le frère de la victime.

Arrivé à cet mètres, à sa sortie du *Sapeur-Pompier*, Moïse Stael se serait croisé avec M. Paul Dubus, qui lui aurait dit: « Encore un pot au bure! »

L'expression froissa sans doute vivement M. Dubus qui aurait riposté:

— Veux-tu redire cette insulte?

— Oui, aurait répondu Moïse Stal, et plutôt vingt fois qu'une.

Alors, les deux hommes se sont vraisemblablement empoignés et ont roulé sur la chaussée, où ils durent se donner force coups de pied et de poing.

M. Dubus aura, au cours de la rixe, tiré son revolver de sa poche et fait feu à plusieurs reprises en dirigeant son arme vers son adversaire.

Stael raconta, au poste de police où il fut transporté, qu'il dit au pharmacien, quand celui-ci eut tiré le premier coup de revolver et en le tenant par les vêtements:

« T'as tiré un coup de revolver, eh bien je vais te conduire au poste. »

« — Si tu ne me laches pas, répliqua M. Dubus, je te tue.

C'est en prononçant ces derniers mots que le pharmacien aurait tiré à bout portant un coup de revolver. La balle pénétra dans le corps de Stael entre la cinquième et la sixième côte, au côté gauche.

Comment M. Dubus a passé la soirée de dimanche

Comme nous l'avons dit, M. Dubus va régulièrement tous les dimanches à Roubaix. Il avait dit, paraît-il, au *Sapeur-Pompier*, où il était passé dans la soirée, qu'il allait chercher sa femme à la gare. Ce serait, alors, en revenant de la gare, qu'il aurait rencontré Stael et que le drame se serait produit.

Cette version ne concorde pas avec le témoignage très significatif de M. Monvoisin, pharmacien, rue du Tilleul, qui a passé la soirée avec M. Paul Dubus.

Les deux amis se sont quittés une demi-heure avant le drame, près de la gendarmerie. M. Dubus, paraît-il, ne sortait jamais le soir sans être armé de son revolver.

Les scellés

Les scellés ont été apposés chez M. Dubus, vers cinq heures du soir par M. Charlier, juge de paix du Canton-Nord, accompagné de M. Vernette, son greffier. La garde des scellés a été confiée à M. Louis Lecomte, vétéran des pompiers.

L'ensevelissement du corps

Le corps de M. Dubus a été enseveli vers quatre heures de l'après-midi par M. Prosper Leclercq, cabaretier. Celui-ci a relevé sur le corps du pharmacien de nombreuses contusions aux jambes et une plaie à la tête. Ces données semblent donc confirmer les détails que nous donnions plus haut établissant qu'il y a eu lutte entre les deux hommes.

La famille

M. Dubus était marié depuis quatre ans. Il habitait la Croix-Rouge depuis 1895.

Nous avons dit que Mme Dubus se trouvait dans sa famille, à Orchies. Aussitôt que la triste nouvelle lui est parvenue, la pauvre femme est revenue en toute hâte, et elle arrivait lundi, vers onze heures du matin, à Tourcoing.

Le père du défunt est venu également voir son fils dans l'après-midi.

L'état de la victime

Dans la soirée, l'état de la victime était toujours le même. Stael a dormi dans l'après-midi; la respiration est toujours sifflante.

Il n'y a pas eu de descente du parquet sur les lieux du drame.

LILLE

Le procès du « Progrès du Nord. » — Le procès en demande de nullité intenté à la Société Dagardin et Cie qui exploite le *Progrès* est revenu lundi devant la Cour d'appel de Douai.

M. Bertrand, avocat général, a développé ses conclusions tendant à ce que la nullité de la Société Dagardin, prononcée par le tribunal de commerce de Lille, soit confirmée. L'arrêt sera probablement rendu mercredi.

Un suicide à Fives. — Lundi matin, on a trouvé pendu, dans sa chambre, un sieur G..., âgé de soixante-deux ans.

M. G..., employé de chemin de fer, était demeuré inconsolable de la mort de sa femme, survenue il y a quelques années. On attribue son suicide au chagrin que lui causait sa solitude.

La loi sur les boissons hygiéniques. — Dimanche, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Lille, une réunion de maires de diverses localités du département, présidée par M. Delory, maire de Lille, assisté de MM. Hassebroucq, maire de Tourcoing; Bersée, maire de Cambrai, et Coutaine, secrétaire général de la mairie de Lille.

Cette réunion avait pour but une consultation des représentants des municipalités pour l'application de la loi du 27 décembre 1897, sur les boissons hygiéniques.

Les municipalités de Douai, Valenciennes, Haubourdin, Demin, Roubaix, Tourcoing, Hazebrouck, Cambrai, Maubeuge, étaient représentées à cette sorte de congrès.

Des vues ont été échangées sur le mode de remplacement des taxes supprimées.

De nombreux directeurs d'octroi, présents, ont été consultés.

Le procès-verbal de cette réunion sera sous peu publié et envoyé à tous les maires du département.

MISSIONNAIRES

ORIGINAIRES DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

Prêtres des Missions étrangères

R. P. Darras, Jean-François, né à Capelle, en 1835, Pondichéry (Indes). R. P. Janssoone, Pierre-Antoine, né à Lille en 1832, Maïssour (Indes). R. P. Rogie, Leon-Marcellin, né à Estaires, en 1845, Su-tchuen oriental (Chine). R. P. Drouart de Lézey, Lucien, né à Douai, en 1849, Tokio (Japon). R. P. Foubert, Edmond, né à Haverskerque, en 1850, Coimbatour (Indes).

R. P. Palmier Charles, né à Steenbecque, en 1850, Cochinchine septentrionale. R. P. Gennevoise Paul-Théodore, né à Lille en 1859, Siam. R. P. Playoust Gabriel Maurice, né à Lille en 1859, Pondichéry (Indes). R. P. Wallez Albert, né à Verchain-Maugre en 1867, Siam. R. P. Hay Ernest-Emile, né à Armentières en 1868, Cochinchine occidentale. R. P. Guyon Paul-Antoine, né à Landrecies en 1868, Tokio (Japon).

R. P. Deffrennes Jean-Baptiste, né à Bouvines en 1870, Hakodaté (Japon). R. P. Lenglet Edonard, né à Vieux-Condé en 1867, Coimbatour (Indes). R. P. Coulmont Joseph, né à Flines-lez-Raches en 1871, Yun-Nan (Chine)? R. P. Hay Constant-Henri, né à Armentières, en 1869 (Cochinchine occidentale). R. P. Briquet Emile-Joseph, né à Orchies, en 1864, Pondichéry (Indes). R. P. Joly Eugène-Clodomir, né à Masnières, en 1871, Nagasaki (Japon). R. P. Liétard Alfred, né à Vieux-Condé, en 1872, Yun-Nan (Chine). R. P. Williate Gustave, né à Aniche, en 1872, Kouy-Tchéou (Chine).

R. P. Pieters Gabriel, né à Linselles, en 1872, Cochinchine septentrionale. R. P. Bar Henri, né à Flines-lez-Raches, en 1870, Cochinchine occidentale. R. P. Agnius Edouard, né à Haubourdin, en 1874, Mandchourie. R. P. Despatures Maurice, né à Gruson en 1873, Maïssour (Indes). R. P. Salomé Charles, né à Fives-Lille en 1872, Cochinchine orientale. R. P. Labiause Jules, né à Fourmies en 1874, Cochinchine orientale. R. P. Roland Edmond, né à Englefontaine en 1874, Osaka (Japon). R. P. Taquet Emile-Joseph, né à Preux-au-Bois en 1873, Corée. R. P. Bouche Alphonse, né à Linselles en 1874, Birmanie méridionale.

NOUVELLES MILITAIRES

Réserve. — *Cavalerie.* — Sont nommés:

Au grade de capitaine, 21e régiment de dragons. — M. de Moustier, lieutenant de réserve au même regiment.

Au grade de lieutenant, 21e régiment de dragons. — M. de Tinseau, sous-lieutenant de réserve au même régiment.

MUTATION. — M. Dubac, sous-lieutenant de réserve au 21e régiment de dragons, passe au 9e regiment de cuirassiers.

TRIBUNAUX

Tribunal de commerce de Tourcoing. — VENTE DE BLOUSSES. — QUESTION DE LAISSER POUR COMPTE. — En matière de vente de blousses ou de déchets de laine résiliés pour non conformité, l'acheteur a-t-il le droit à des dommages intérêts?

Le Tribunal de commerce de Tourcoing vient de répondre par l'affirmative dans une affaire Debaerdemacker frères contre Lespir frères de Verviers. Ces derniers avaient vendu à Debaerdemacker frères deux lots de ploquettes carbonisées, sur un type cacheté; les marchandises livrées avaient été reconnues par des experts non conformes à cet échantillon.

Lespir frères prétendaient que cette non conformité ne pouvait donner lieu qu'à un laisser pour compte pur et simple, et qu'aux termes des usages en la matière ils ne devaient pas de dommages-intérêts.

MM. Debaerdemacker réclamaient de leur côte la résiliation avec des dommages-intérêts.

Le Tribunal de commerce de Tourcoing leur a donné raison en prononçant la résiliation de la vente, et en leur allouant 1200 fr. de dommages-intérêts.

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 28 mars 1898.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — AFFAIRES DIVERSES. — Deux gamins, dont l'un, Albert Lampe, 11 ans, a voté, le dimanche 20 mars, six filets à provision chez M. Jean Vanderheyde, marchand de parfumerie, rue Saint-Jacques, à Tourcoing, et dont l'autre, Urbain Depoortère, 14 ans, faisait le guet et a reçu quinze sous du produit de la vente, sont remis à leurs parents.

—